



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Pays de la Loire | 1992

Champagne mancelle, Baronnie de Château-du-Loir et de La Ferté-Bernard

Prospection thématique (1992)

Annie Renoux



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/41932>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Annie Renoux, « Champagne mancelle, Baronnie de Château-du-Loir et de La Ferté-Bernard » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Pays de la Loire, mis en ligne le 01 décembre 2020, consulté le 21 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/41932>

Ce document a été généré automatiquement le 21 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Champagne mancelle, Baronnies de Château-du-Loir et de La Ferté- Bernard

Prospection thématique (1992)

Annie Renoux

- 1 La prospection thématique entreprise en 1991 sous l'égide du Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie médiévale de l'université du Maine s'est prolongée en 1992.
- 2 Le programme vise à constituer un inventaire des fortifications en terre et des ouvrages fossoyés (mottes, enceintes et maisons fortes) mis en place du x^e au xv^e s. dans le Haut Maine. Dans la région, nombreuses sont les mottes dont l'emplacement est à peu près connu, mais certaines ont échappé à l'investigation et les informations relatives aux ouvrages répertoriés restent particulièrement lacunaires. Leurs plans et leur insertion dans le cadre naturel et historique, tant local que régional, restent généralement à préciser. Quant à la question des sites fossoyés, elle n'a encore bénéficié d'aucune approche réellement scientifique.
- 3 Sur le plan méthodologique, les critères retenus sont ceux qui ont été définis en 1983-1984, dans le cadre du projet collectif national d'inventaire des fortifications en terre du Moyen Âge. L'étude allie à une prospection au sol, des recherches archivistiques dans les cadastres et les sources écrites traditionnelles. Chaque ouvrage fait l'objet d'une fiche descriptive qui le replace très concrètement dans son contexte géographique, géologique et historique (trame du peuplement, géographie féodale et étude des seigneuries). Cette première étape est ensuite élargie à des données plus synthétiques. Trois zones ont été primitivement choisies comme bancs d'essai. Deux l'ont été pour leur cohérence historique et la dernière pour sa cohésion naturelle.
- 4 La première (zone I) correspond à la châtelainie, puis à la baronnie du Château-du-Loir. Cette importante entité historique est étudiée par Emmanuel Champeau (maîtrise en 1992, DEA en cours). Elle est située aux confins du Maine, de l'Anjou, de la Touraine et du Vendômois. La première mention écrite du *castrum Lidi* remonte à 1007. Son détenteur est l'un des principaux seigneurs châtelains du Maine et devient évêque du

Mans de 1035 à 1055. C'est une zone peu accidentée où les sols médiocres du plateau de Bercé l'emportent sur les terres plus favorables de la vallée du Loiret de ses affluents. L'ensemble couvre environ 800 km². 400 km² environ ont été prospectés cette année, qui viennent s'ajouter aux 200 km² de l'an dernier.

- 5 La seconde région sélectionnée (zone II) correspond au nord de la Champagne Mancelle (cantons de Conlie et de Loué). Elle est étudiée par Philippe Grégoire (DEA en 1992). Ce terroir d'ancienne occupation est une vaste clairière mollement ondulée que bordent encore diverses forêts (Charnie...). Il est partagé dès le XI^e s. entre plusieurs importants seigneurs manceaux. 200 km² ont été prospectés cette année (400 km² en 1991).
- 6 La zone III est celle de l'importante seigneurie de La Ferté-Bernard, à l'est du comté. Le point d'ancrage y est l'œuvre d'Avesgaud, évêque du Mans issu de la puissante famille des Bellême, qui érige une « ferté » vers 1025. La seigneurie est érigée en baronnie vers 1411. L'étude y est menée par Sylvie Quesne (DEA).
- 7 Les recherches entreprises confirment la forte densité des ouvrages inventoriés (1/13 km² dans la zone I et 1/18 km² dans la zone II). 52 sites au total ont été répertoriés, dont 9 mottes, 29 maisons fortes, 3 enceintes et 11 ouvrages indéterminés. Ils viennent s'ajouter aux 37 vestiges pris en compte l'an passé (Château-du-Loir et Champagne). Le pourcentage moyen est d'environ 15-20 % de mottes pour 55-60 % de « maisons fortes », un terme peu employé localement.

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrteSpGJhXdyI>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt24YicEkuvu>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtflqcmW4LYo>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtU6vtkMLRF3>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtsHjRjyNKOc>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtVTFgrhI8F9>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtCwZqRkvNgn>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtcYIBmBlBPH>

Année de l'opération : 1992

AUTEURS

ANNIE RENOUX

Université du Maine